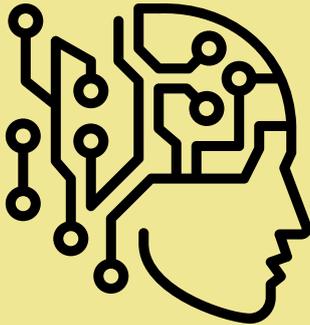


Bulletin trimestriel de
UFC–Que Choisir 17
N° 153–Avril 2024

Prix 3 € (Abonnement annuel 12,00 €)
/ ISSN 0981 7972



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
PAGE 10

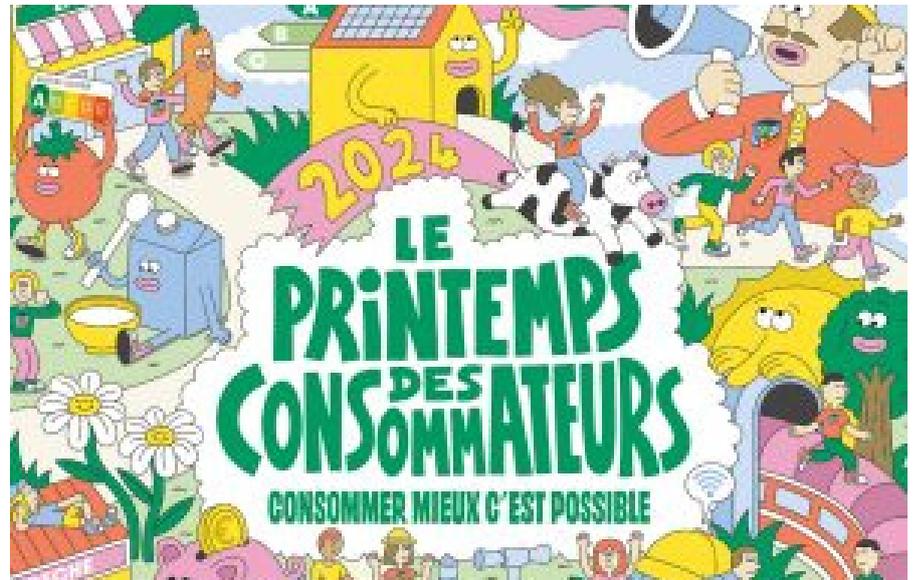
NOUVELLES PERMANENCES
L'UFC–Que Choisir évolue encore.
Notre association qui se veut au
plus près des consommateurs
compte deux nouveaux lieux de
rencontre

PERIGNY / page 6
ROYAN / page 4



LITIGES RÉSOLUS
Séisme Cram–Chaban :
mauvaise expertise
d'assurance / enjeu 15 400 €
page 5

Solidarité avec les étudiants



Impulsé par l'UFC – Que Choisir, le Printemps des Consommateurs met en mouvement les Associations Locales (AL) UFC désireuses de mieux communiquer pour inciter chacun à mieux consommer. En agissant de concert avec les bons partenaires nous serons plus efficaces. Ainsi serons-nous présents le mardi 26 mars à la Semaine étudiante de l'Écologie et de la Solidarité, deux thèmes qui nous parlent fort / page 7

Journée portes ouvertes le 8 juin



Venez nombreux 3 rue Jean–Baptiste Charcot La Rochelle de 9h à 16h
Différents thèmes seront abordés : l'eau, la protection des données
personnelles, questions/réponses sur la consommation etc...

Sommaire

VIE DE L'ASSOCIATION	pages 2 – 3
L'édito du président –	
Flash sur l'Assemblée Générale –	
Découverte du nouveau bureau –	
NOUVEAUTE	page 4
Royan : le trio de notre antenne	
LITIGES	pages 5–6
Exemples de litiges résolus	
ACTIONS DE L'ASSOCIATION	pages 6–7
Nouvelle permanence à Périgny –	
En direct sur France Bleu –	
Ciné-débat à Saintes–	
Au coté des étudiants pour leur festival –	
ENVIRONNEMENT	page 8
Aux arbres citoyens et ses cueillettes anti-gaspi	
ARNAQUES	pages 9–10
Faux conseiller bancaire –	
Info-Alerte aux aguets –	
BON À SAVOIR	page 11
IRL	
ABONNEMENTS	page 11

**Nombre d'adhérents
au 31 mars 2024 : 1532**

Edito du Président



Chers adhérents et adhérentes

Je reviens sur notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le samedi 9 mars 2024. Nous avons eu l'honneur d'avoir à nos côtés Marie-STEVENIN la Présidente de l'UFC Que choisir et Pascal TONNERRE le Président du Réseau Anti-Arnaques. Quel plaisir de voir une salle pleine avec de nombreux échanges avec ces personnalités !

NOUVELLES ACTIONS DANS LE DEPARTEMENT

Après de nombreuses remontées d'adhérents concernant le TER, un sondage d'opinions a été lancé dans la région Nouvelle Aquitaine y compris la Charente-Maritime. Suite aux retours, une pétition a été lancée pour :

- des tarifs acceptables pour toutes et tous,
- améliorer la fiabilité des TER, et en faire une solution crédible,
- faciliter l'intermodalité entre le vélo et les trains régionaux pour permettre des trajets écologiques de bout en bout.
- rendre plus juste les abonnements, tenir compte de la qualité de service et des événements imprévus,
- améliorer l'articulation pratique entre les TER et les trains grandes lignes afin de favoriser le report d'un mode sur l'autre,
- mieux associer les représentants d'usagers aux décisions en matière de transport afin d'assurer une réelle prise en compte de leurs attentes.

L'UFC Que Choisir demande une politique régionale de mobilité performante.

Ne manquez pas notre opération portes ouvertes le 8 juin 2024 de 9h à 16h au local de l'association, 3 rue Jean-Baptiste Charcot La Rochelle. Vous pourrez échanger avec de nombreux bénévoles qui seront à votre écoute.

Cordialement

Martial KONEY

ACTIVITE DU 1ER TRIMESTRE 2024 PAR SECTEUR

		Détails du nombre de permanences	
Permanences Accueil	64	La Rochelle	64
Permanences téléphoniques	64	Jonzac	6
Courriers reçus	401	Saintes	21
Courriels reçus	129	Saint-Georges de Didonne	13
Dossiers litiges	132	Saint-Jean d'Angély	10
Renseignements téléphoniques	663	Tonnay-Charente	12
Courriers expédiés	1410	Rochefort	13
Réponses courriel	1290	Royan	13

A notre Assemblée Générale, des félicitations et des encouragements

Samedi 9 mars 2024, salle Michel Martineau, à la Rochelle, notre Assemblée Générale s'est déroulée de façon rituelle, tout en bénéficiant de la présence chaleureuse et des félicitations de la présidente nationale, tandis que le point d'orgues était donné par Pascal Tonnerre grâce à son récit captivant de la lutte contre les arnaques, un encouragement à rester très vigilant.



Marie-Amandine STEVENIN
présidente nationale
UFC-Que Choisir



Pascal TONNERRE
président national du
Réseau Anti-Arnaques



Elections au Conseil d'Administration
deux sortants : Annie BENETEAU, Daniel LE LAN
deux nouveaux : Patrick GERBER, Christian GRIMAUD

Président de séance Martial KONEY
Secrétaire de séance Jacqueline BOUIN
232 suffrages ont été comptabilisés
présentiel et informatique (BALOITO).
Une minute de silence a été respectée
pour Christian BEAUDEAU, bénévole
pendant 25 ans, décédé le 30 mars
2023.

Photographe : Pierre Le Droumaguet
Présence de Pierre-Henri BAJON,
président d'honneur (28 ans de
bénévolat) et Pierre PUYENCHET (25
ans de bénévolat). L'association les
remercie pour leur fidélité.

Les rapports moral et financier ont été
adoptés à l'unanimité

Quelques chiffres :

- Bénévoles : 40
 - Adhésions : 1500 au 31 décembre 2023
, nombre étant en baisse par rapport à
2022 (1575)
 - Nombre de litiges traités : 395
en baisse : 395 contre 489 en 2022.
- Les services marchands sont toujours les
plus importants et représentent 34 %
des litiges (achat sur internet et sur les
foires et salons).
- Traitement des Litiges en Ligne TLL :
498 demandes traitées

Bilan financier : excédent 5 055 €
documents consultables à l'association



GRAND MERCI A MONETTE KALDI
Bénévole à La Rochelle depuis 14 ans Monette quitte
l'association pour des raisons personnelles. Elle participait
à la conception de Savoir Choisir. L'UFC-Que Choisir de
Charente-Maritime la remercie, plus particulièrement
Jacqueline BOUIN, pour son investissement consumériste
en lui souhaitant bon vent.



Le conseil d'administration au complet autour de Marie-Amandine STEVENIN, au centre.
Martias KONEY, notre président, se trouve à sa droite et Pascal TONNERRE à sa gauche.

UFC-Que Choisir de Charente-Maritime
SAVOIR CHOISIR / Bulletin trimestriel
(association loi 1901)
Directeur de publication : Martial KONEY
Conception-réalisation : Jacqueline BOUIN / Brigitte LE VAN
Tirage : 1100
Dépôt légal : Avril 2024
N° de commission paritaire : 0921 G 85846
Imprimerie : AMBIANCE GRAPHIQUE,
8 rue Alain Colas 17180 Périgny
La reproduction en totalité ou en partie des textes de ce
bulletin est autorisée sous réserve de la mention d'origine

L'équipe de Royan vous prête main forte

L'UFC – Que Choisir de Charente–Maritime se veut au plus près des consommateurs en difficulté. Du côté de Royan un trio solide est en place depuis janvier.

Conjuguer bénévolat et efficacité tel est le souci de notre Association Locale. Nous sommes régulièrement à la recherche de personnes qualifiées, sinon avides de se former. De par leur expérience et leur conviction Dany, Marc–André et Christian ont le profil idéal pour mener à bien les missions de Que Choisir.

BINÔME DOUBLE–FACE

Côté pile la combative Dany CHAMBARD de MONTI, côté face Marc–André DEGORGUE. Ils partagent le même dynamisme et la même envie de soutenir ceux qui se retrouvent bien seuls et perdus face à leurs problèmes. *"Nous sommes un binôme complémentaire"* résume la première. Le moins que l'on puisse dire c'est que leur carrière parle pour eux. Dany tout d'abord. A 18 ans, son père a donné le la : *"Tu passes ton bac, tu te forges un métier et tu t'engages comme bénévole dans une association."* Royannaise pure souche, elle connaît son Royan sur le bout des doigts et son Que Choisir aussi. *"Une fédération connue et reconnue"* dit-elle.

Quant à son parcours professionnel, résumons : chef d'entreprise d'une agence de séjours linguistiques, trois mandats successifs comme responsable du secteur "commerce" à la Chambre de Commerce de Rochefort, puis retour aux études à l'Ecole de la magistrature de Bordeaux couronnés d'un emploi de juge consulaire au Tribunal de Commerce de La Rochelle. Depuis sa retraite, il y a quatre ans, elle s'est engagée comme bénévole à l'ICM (Initiative Charente–Maritime) *"Nous étudions les dossiers de chefs d'entreprise porteurs de projets et attribuons des prêts d'honneur venant en complément de prêts d'Etat"*. Marc–André est aussi de la partie : *"Chaque année le comité en place sélectionne plus de trente projets et assure s'il le souhaite un parrainage pendant deux ans"* ajoute-t-il. Tout comme Dany, Marc–André juge très positifs ses premiers pas au sein de notre



Rendez vous à la Maison des associations avec Marc–André, Dany et Christian

association : *"Cela correspond à mon envie d'aider, de résoudre les litiges, mais aussi de jouer mon rôle de conciliateur et d'orienter les gens"*. Il a beaucoup "concilié" dans sa vie professionnelle tout en étant un homme de décision.

Son domaine ? Le commerce avec un grand C, d'abord comme responsable du développement de la franchise Prénatal, leader sur le marché français de la petite enfance, avec 800 magasins, puis créateur associé à l'enseigne "La Compagnie des petits" qui a compté jusqu'à 300 points de vente en France.

LE TROISIEME FLEURON

Christian GRIMAUD ne dépare pas dans ce trio de Royan. En Seine–Saint–Denis, il a piloté les services techniques de Montreuil avant de diriger la Régie des travaux, bâtiments et espaces verts de Paris Habitat Oph (ex Opac), une unité de 250 personnes au sein d'un établissement qui gère plus de 110 000 logements avec 2 800 salariés. Très investi au siège de la Régie, il consacra aussi pas mal de temps au travail de terrain, un aspect de la profession qui lui importait beaucoup

Pourquoi avoir choisi la Charente–Maritime à la retraite ? *"J'ai passé mes vacances ici pendant 50 ans à Vaux–sur–Mer et j'ai finalement racheté la maison de mes grand–parents"*.

Abonné de longue date au magazine de l'UFC et adhérent depuis plusieurs années, Christian a fait ses premières armes de conseiller litige, cet automne, à Saintes. Il sait combien les gens se sentent seuls et ont besoin d'une porte à laquelle frapper. *"J'ai quelques dossiers en cours et un certain nombre de succès"*. Le jour de notre entrevue, il venait même d'une tournée d'affichage dans les villages environnants.

A Royan, le trio semble en parfait accord *"Tout est fluide entre nous"* dit-il.

A L'AIDE !

CHERS ADHERENTS NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR FAIRE CONNAITRE NOTRE ANTENNE DE ROYAN.
PERMANENCE LE MERCREDI DE 14 H À 17 H,
MAISON DES ASSOCIATIONS
61 RUE PAUL DOUMER
RV 05 46 41 53 42

DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2024 : 61 DOSSIERS CLÔTURÉS GAGNÉS, DONT 2 TRAITÉS AVEC PROCÉDURE – MONTANT DES ENJEUX : 60 960 €

Séisme Cram–Chaban : mauvaise expertise d'assurance / enjeu 15 400 €

Notre adhérente, Mme Z. est l'une des nombreuses victimes du séisme du 16 juin 2023.

Son assureur et banquier, le CREDIT MUTUEL, lui a envoyé un expert le 19 juillet 2023 qui a fait une expertise à charge : minoration des dégâts et accusation de déclaration mensongère sur le nombre de pièces de sa maison (les experts recherchent systématiquement cet éventuel défaut pour rendre plus « réceptif » l'assuré à leurs propositions doublées d'une baisse pour l'écart sur le nombre de pièces). Ainsi, ce préjudice estimé à 10 300 € est ramené à 8 480 € (au prorata de l'augmentation de cotisation de 294 € à 358 €). Ce rapport a été envoyé le 31 juillet 2023.

Mme Z. nous a contactés en octobre 2023. Le 10 octobre nous avons saisi le service réclamation d'Assurance Crédit Mutuel (ACM) pour dénoncer les anomalies de la part du CREDIT MUTUEL tant au niveau du contrat habitation que de l'expertise :

1°) Le CREDIT MUTUEL qui a placé l'assurance n'a pas fourni à sa cliente les CONDITIONS GENERALES comme il en a l'obligation. Par ailleurs ayant effectué le prêt pour l'acquisition de la maison, il connaissait parfaitement le nombre de pièces.

2°) L'Expert a été envoyé par l'UNION D'EXPERT dont l'un des slogans est « Dans le respect des orientations stratégiques de l'assureur » (en toute indépendance). Non seulement l'expertise est bâclée et les coûts des travaux très largement sous estimés par rapport aux devis des artisans (5 à 10 fois moins pour certains) mais il a inventé un soi-disant agrandissement à partir d'un débarras déclaré dans les conditions générales mais pas encore aménagé.

3°) Nous avons saisi le service réclamation d'ACM : nous avons reçu un courrier d'attente (la loi leur donne 2 mois pour répondre). Nous attendons toujours ce courrier !

4°) Notre adhérente nous a appris qu'un nouvel expert avait été envoyé. ACM, dans son dernier courrier du 11 décembre 2023, précisait qu'elle levait les sanctions pour fausses déclarations et qu'une nouvelle estimation du sinistre conduisait à un remboursement de 15 400 €, sur lesquels la retenue pour vétusté de 3 507 € serait remboursée une fois les travaux réalisés.

Nous pensons qu'ACM a encore minoré les dégâts (cela explique son absence de réponse à l'UFC 17), mais cela semble convenir à notre adhérente.

Garantie contractuelle non respectée / conclusion 2 matelas pour le prix d'1 / enjeu 1 276 €

En 2014, Madame X a acheté deux matelas. Une garantie de 20 ans figurait sur les Conditions Générales de Vente.

Neuf ans après, en 2023, elle s'aperçoit que la fermeté de ces matelas n'était plus au rendez-vous car leur texture s'était affaissée. Elle adresse donc une lettre recommandée avec accusé de réception à son fournisseur « France Bien être » pour demander le remplacement de ses deux matelas. Elle fournit deux photographies en précisant que l'un est taché de moisissures et que l'autre est « ramolli » au niveau de la texture, particulièrement à l'endroit du bassin. L'avocat de cet établissement lui répond que la garantie est légitimement refusée. En effet, il souligne que s'il s'agit de moisissures, cela résulte d'une cause étrangère qui peut être liée à l'environnement du matelas (trop humide ou accidentel). Il lui conseille de se tourner éventuellement vers son assureur habitation. En ce qui concerne le « ramollissement » du matelas, la profession est unanime sur une durée de vie de 10 ans et que, au-delà, il perd ses propriétés d'élasticité et de maintien pouvant former des « creux » comme l'adhérente l'a constaté.

De plus, il précise que la garantie couvre la réparation ou le remplacement du produit, si un défaut de fabrication des matériaux apparaît pendant toute la période de garantie offerte à compter de la date d'achat.

Devant ce refus, elle sollicite l'appui de l'UFC 17 pour régler ce litige. Un premier courrier de l'association est adressé à la société France Bien être. L'avocat de l'entreprise répond en précisant que pour mettre fin à ce différend et dans l'intérêt des parties, la société Innovation Diffusion (ex France Bien être) accepte de procéder à titre gratuit au remplacement du matelas qui n'est pas moisi, par un nouveau d'une gamme supérieure (1 276 €). Ce remplacement se fera après le passage d'un technicien pour vérifier l'affaissement et l'état du matelas et surtout constater qu'il n'est pas taché.

Sinon, la société propose une autre solution à titre exceptionnel et transactionnel : remplacer les deux matelas par des nouveaux modèles avec garantie contractuelle moyennant un règlement de la différence de prix soit 990 €. Notre adhérente accepte cette deuxième proposition.

Suite page 6

Dysfonctionnement d'un téléphone portable : enjeu 1 mois d'abonnement

Malgré le changement de la carte SIM son téléphone reste muet.

Par contre, sa facture du 7 novembre 2023 fait état de 27 min de communications pour la période du 3 octobre au 2 novembre.

Cependant sa facture précédente ne présentait aucune communication.

Depuis deux mois Monsieur X ne peut plus utiliser sa ligne mobile ni en appel ni en réception. Plusieurs personnes de sa résidence sont dans la même situation. A noter qu'ils ne disposent pas de la fibre.

Contact est pris auprès de son prestataire Orange qui l'invite à se présenter à la boutique.

Orange constate, en plus, 20 min de communication sur le suivi de la consommation en cours.

Suite à notre intervention son téléphone lui permet à nouveau de communiquer et Orange a procédé à un geste commercial correspondant à 1 mois d'abonnement.

ACTIONS DE L'ASSOCIATION



Le bénévolat c'est aussi des moments très conviviaux

Le 16 janvier 2024 le président a réuni une partie de son équipe autour d'une galette à Saintes.

L'occasion de mieux se connaître entre bénévoles du département.

Nouveauté : permanence à Périgny



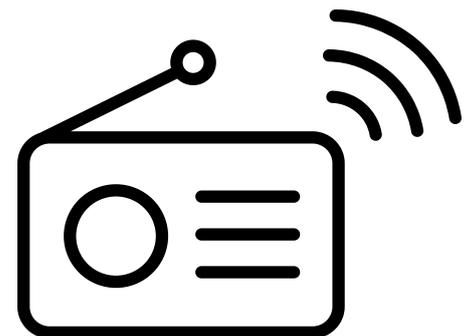
L'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime tient une permanence le 3ème mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 à l'adresse suivante :

Centre Communal d'Action Sociale

Maison des solidarités

2 impasse du Clos Lucé – 17180 Périgny

Cette permanence "sur le flux" est à titre expérimental pour les habitants de Périgny et de Saint Rogatien, qui sont pris en charge sur place.



Au micro de
France Bleu La Rochelle
A l'antenne, le 31 janvier 2024
l'UFC-Que Choisir
de Charente-Maritime
a évoqué
l'étiquetage alimentaire

Ciné débat : le rire à l'assaut d'internet

Environ une cinquantaine de personnes ont assisté dimanche 10 mars à la projection du film « Effacer l'historique » à l'Atlantic Ciné de Saintes. Ce ciné débat s'inscrivait parfaitement dans le cadre des actions menées par l'UFC-Que Choisir sur le plan national, régional et local en vue de la protection de nos données



A Saintes à l'Atlantic Ciné

personnelles sur le web. Anne LE DU et Michel DODARD, bénévoles à l'UFC, ont lancé et conduit la soirée, avec l'aide de Yves DIDENOT, ingénieur informatique retraité, qui a animé le débat et répondu aux nombreuses questions du public. Nous le remercions ici pour la qualité de sa présence. Le public a beaucoup ri (rire jaune parfois) lors de la projection, car "Effacer l'historique", comédie enjouée, est un miroir grossissant de nos turpitudes face au web. Les caustiques réalisateurs belges Benoît Delépine et Gustave Kervern donnent aussi à penser.

ESCAPE GAME, NOTRE JEU ANTI-PIEGES

Pour compléter ce moment, des contacts ont été pris par l'UFC-Que Choisir 17, qui propose d'animer un escape game à Saintes. Ce jeu s'inscrit dans la biennommée campagne nationale "jenesuispasunedata", afin d'amener chacun à protéger ses données et déjouer les pièges du numérique.

Le ciné débat a été mené en partenariat avec l'Institut Don Bosco plateforme MNA 17.



Remerciements à M. Kihel, le directeur de l'Atlantic Ciné de Saintes, qui s'est associé à notre action de sensibilisation sur les dangers du numérique, en acceptant de reprogrammer ce film et en nous accueillant gracieusement dans son cinéma.



Pour un monde meilleur aux côtés des étudiants Se mobiliser en faveur d'une consommation responsable

Si elle vient volontiers à la rescousse des consommateurs en galère, l'UFC-Que Choisir est de plus en plus encline à mener des actions de prévention et d'information. La consommation responsable est notre credo aussi en Charente-Maritime. L'invitation des étudiants à les rejoindre à la Bibliothèque Universitaire de la Rochelle, ce mardi 26 mars, pour participer au temps fort de leur Semaine pour l'Environnement et la Solidarité, a été un vrai plaisir. Elle s'inscrit parfaitement dans la série d'événements programmés tout au long de notre nouvelle opération "Printemps des consommateurs". Plaisir aussi d'échanger avec les jeunes et de se faire connaître auprès d'eux, car nos valeurs se rejoignent. L'exploitation éhontée des données de tout un chacun sur le web et notre application "Quel produit", afin de mieux maîtriser ses achats, étaient à l'ordre du jour, mais aussi la volonté de développer une "antenne jeunes" en notre sein. Cette journée fut enfin l'occasion idéale de



l'UFC Que Choisir de Charente -Maritime représentée par Jean-Pierre, Anne et Daniel

découvrir les multiples formes de l'engagement des étudiants : ici on aborde scientifiquement le phénomène de l'effet de serre, éprouvettes en main, là on apprend à cultiver son petit jardin, plus loin on sensibilise sur la pollution des océans par les

plastiques, tandis que beaucoup passent au stand de récupération d'habits... Cerise sur le gâteau : nous avons eu la satisfaction de nouer des contacts avec l'IUT, qui pourraient aboutir vers un projet commun, à la rentrée.

“Aux arbres citoyens !”

Le principe est simple et efficace. Dire non au gaspillage et donner les fruits et légumes de saison à ceux qui en manquent.

Enfilez vos bottes, les cageots et escabeaux sont prêts ! Découvrez cette association, où solidarité rime avec convivialité. Point de palabres, il est question ici d'agir sur le champ.

Oui n'attendez à demain, cueillez des aujourd'hui les fruits de la vie... De la bucolique image des cueilleurs rochelais à la poétique musique de Ronsard le pas est vite franchi. Mais rien n'est plus réel et terre à terre, que l'histoire écrite par l'association rochelaise "Aux arbres citoyens !". Cette idée de partager les fruits perdus de nos jardins ou de glaner les légumes abandonnés est géniale.

PIONNIERS DANS CE DOMAINE

Désolés de constater que des fruits finissaient leur vie en pourriture, Coralie, son mari et une amie, se sont lancés tête baissée dans cette lutte anti-gaspi. L'idée était trop belle pour ne pas rencontrer d'écho. En 2020, partie d'une rue de La Rochelle l'initiative a très vite essaimé.

Des propriétaires d'arbres fruitiers ont accepté d'ouvrir leur porte et les cueillettes ont commencé : *"Au bout de deux mois, nous étions cinquante bénévoles à participer. Au bout d'un an et demi, des gens nous ont appelés de Strasbourg pour ouvrir une antenne et bénéficier de notre expérience et notre soutien logistique"*.

Aux arbres citoyens ! n'est pas passée inaperçue : interview au JT, reportages radios et télévisions nationales ont fait connaître le concept, tellement généreux et dans l'air du temps. Une nouvelle antenne a été créée à Vannes et des équipes de cueilleurs s'activent désormais à côté de Lyon, en Haute-Savoie et dans la Drôme.

Quand on sait que 70 % des fruits consommés en France sont importés, qu'une personne sur trois saute un repas et que les banques alimentaires sont en déficit de ce type d'aliments, ce geste solidaire s'impose." constate Coralie.

N'attendez à demain, cueillez dès aujourd'hui...



FAITES VOUS CONNAÎTRE !

Les bras ne manquent pas dans la région rochelaise : 225 bénévoles (familles, retraités, actifs, personnes seules) se sont relayés en 2023 au fil de 90 cueillettes et ont récolté quatre tonnes de fruits. Ceux qui donnent et ceux qui cueillent prennent bien sûr leur part et le reste est distribué aux étudiants et banques alimentaires. Par contre les bénévoles sont plus que jamais à la recherche d'arbres. Très sensible à la précarité et au gaspillage, l'UFC – Que Choisir se réjouit de répercuter cet appel.

A vos arbres citoyens, faites-vous connaître !

SAVOIR PLUS

Consultez le remarquable site web aux-arbres-citoyens.org/la-rochelle/

CONTACTS

Tél. 07 57 18 51 04

contact@aux-arbres-citoyens.org

CLEMENT ET CIE : EN FAMILLE, AU GRAND AIR

"L'idée est tellement simple, on s'étonne de ne pas y avoir pensé plus tôt !" Clément s'est manifesté il y a environ trois ans. Grâce au bouche à oreille il a pu partager les fruits perdus de ses deux cerisiers et il a été ravi. Médecin, tout comme son épouse Chloé, ils n'avaient l'un et l'autre pas le temps de remplir les paniers. "Chez nous la cueillette a été un moment si convaincant que nous avons suivi le mouvement. Les récoltes se font assez vite, en petite équipe, pour deux ou trois heures, à chacun son rythme. C'est chaleureux et nous découvrons des hôtes toujours accueillants et des cueilleurs intéressants".

Leurs deux enfants, Baptiste et Romane, qui avaient alors 7 et 6 ans, aiment aussi. Le bol d'air et le geste solidaire font partie du plaisir *"Il nous arrive de glaner. Chloé a glané des tomates dans une exploitation bio de Vendée, en surproduction. Très bonnes à manger et redistribuées aussi bien-sûr !"*

Encore plus d'infos sur notre site internet



Chaque jour vous pouvez en savoir plus en consultant notre site internet :

<https://charentemaritime.ufcquechoisir.fr>

Nous revenons en détail sur toute l'actualité en fonction de la consommation aussi bien au niveau local que national.

Voici quelques conseils

Ne communiquez jamais vos identifiants, codes d'accès et codes confidentiels, dont ceux reçus par SMS pour valider une opération et ce, même à une personne prétendant être votre conseiller bancaire appelant depuis le numéro de votre agence et connaissant votre identité (nom, prénom, date de naissance, etc.).

Les escrocs jouent sur la panique : gardez la tête froide et raccrochez dès que des informations confidentielles vous sont demandées. Vous pourrez ensuite contacter vous-même votre banque pour vérification.

site Internet départemental :

<https://charentemaritime.ufcquechoisir.fr/2024/02/09/larnaque-au-faux-conseiller-bancaire/>




The screenshot shows the website interface for 'UFC-Que Choisir de Charente Maritime'. The main heading is 'L'arnaque au faux conseiller bancaire'. Below the heading is a sub-image with the text 'L'arnaque au faux conseiller bancaire Encore trop fréquente !'. A paragraph below reads: 'L'arnaque au faux conseiller bancaire : une arnaque encore trop fréquente. Une personne vous contacte directement par téléphone, en se faisant passer pour un conseiller bancaire. L'UFC-Que Choisir vous éclaire sur cette arnaque et ses déclinaisons (faux coursier). Retrouvez tous nos conseils.' There is a link: 'Cliquer ici pour lire la suite sur le site de Que-Choisir'. On the right, there is a sidebar titled 'NOS COMBATS NATIONAUX' with three items: 'Dépassements d'honoraires - Stop à la médecine spécialisée à deux vitesses', 'Frais bancaires de succession - Face à une explosion immorale des tarifs, mettre les banques au pas s'impose', and 'Élections européennes 2024 - L'UFC-Que Choisir publie son manifeste pour une consommation plus responsable'. The bottom of the page shows a footer with 'Page 9' and 'SAVOIR CHOISIR n°153/ Trimestriel /Avril 2024'.



Pascal Tonnerre, président du RAA*, nous met en garde par ses info-alerte

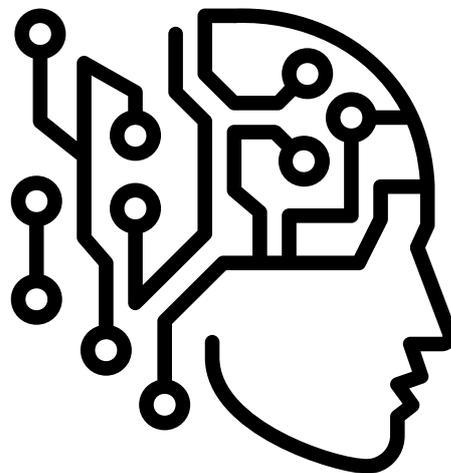
“ BONJOUR PAPA, MON TÉLÉPHONE EST CASSÉ !”

Voici mon nouveau numéro : peux-tu m'envoyer un message par WhatsApp ? » Derrière ce message anodin se cache une redoutable arnaque. En effet, les parents attentionnés auront tendance à contacter rapidement l'enfant présumé qui va, dès lors, solliciter le prêt d'une somme d'argent pour acheter un nouveau téléphone, avec la promesse d'un remboursement rapide. Les escrocs jouent bien évidemment sur la fibre familiale. Face à une telle situation, il convient de contacter l'enfant au numéro habituel. Cette arnaque est particulièrement répandue en Australie sous l'appellation « Hi mum » (« Bonjour Maman»). Bien évidemment, un tel concept frauduleux ne peut que s'exporter...

LES PRATIQUES CURIEUSES DU SITE VENDEZVOTREVOITURE.FR

Un correspondant du Réseau Anti-Arnaques fait part de ses réflexions après s'être intéressé aux pratiques du site VENDEZVOTREVOITURE.FR : L'offre publicitaire mentionne « obtenez le prix de vente de votre voiture en quelques minutes » : c'est faux puisqu'il faut compléter cinq pages de renseignements avec de nombreux détails (donc, nous sommes loin de « quelques minutes »). L'offre publicitaire est illustrée par le site web affichant un prix. C'est également faux. L'offre de prix est transmise par SMS ou par mél. La fourniture d'un numéro de téléphone est obligatoire pour obtenir cette indication de prix. L'offre publicitaire promet un « prix de vente ferme » mais l'offre reçue évoque une « évaluation », qui du reste semble donner plutôt lieu à une surévaluation... L'offre publicitaire insiste sur le règlement rapide et direct « après une vérification en agence ». Mais un créneau horaire vous est pratiquement imposé. La vérification rapide consiste en fait à effectuer une série de photos de votre véhicule. Puis, vous patientez au moins 15 minutes avant de voir revenir un présumé technicien avec une offre de prix inférieure de près de 20 % au fameux « prix de vente ferme » annoncé précédemment. Dès lors, c'est le passage en mode « C'est à prendre ou à laisser » avec une litanie d'arguments types (« dans l'état où elle est, vous ne la vendrez jamais plus cher, même à un garagiste », « le site donnait un prix sur la base d'un véhicule en parfait état. Ici il y a des griffes sur la carrosserie et cela coûte très cher à corriger. ») Ce consommateur vigilant émet une explication à ce scénario :

« Le fameux rendez-vous en agence à une heure très précise vient du fait que ce site n'est rien d'autre qu'un site de ventes aux enchères. Le véhicule est annoncé à des professionnels connectés à une certaine heure et le spécialiste en agence n'est là que pour donner des photos sur l'état réel du véhicule. Le prix communiqué au client est en fait le prix de la meilleure enchère faite... » VENDEZVOTREVOITURE.FR affirme être « le n°1 de la reprise en France » et réaliser une « estimation fiable » par un réseau de 70 agences. Ce site est exploité par la société de droit allemand WIRKAUFENDEINAUTO (WKDA). En cas de transaction, les véhicules sont repris par une société néerlandaise (AUTO1 EUROPEAN CARS).



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) À TOUTES LES SAUCES

Cette offre publiée sur les réseaux sociaux attire nécessairement votre attention : « Recevez 1 000 € par jour grâce à l'Intelligence Artificielle. » Un commentaire vient confirmer votre curiosité :

« Comment l'IA peut amplifier vos revenus : Ne laissez pas vos fonds dormir dans la banque ! Découvrez comment même des sommes modestes, aussi peu que 200 euros, peuvent générer des rendements substantiels avec l'orientation stratégique de l'IA. Apprenez l'art de prendre des décisions opportunes et intelligentes pour faire une grande différence dans la croissance de vos finances. » A lire ces affirmations, l'Intelligence Artificielle va exceller sur les marchés financiers (et notamment attendez-vous à côtoyer la cryptomonnaie) pour vous procurer des revenus réguliers, même si votre versement initial est réduit.

Ne rêvez pas : l'opération ainsi présentée relève du défi ! Du reste, si vous cliquez sur cette offre, vous découvrez une fausse page du quotidien LE MONDE. Quant au site indiqué (GARDENSBUSH.COM) il est récent (création le 31 mars 2023) et il est hébergé à Reykjavik (Islande), lieu bien connu pour héberger les sociétés spécialisées dans les arnaques. L'accès aux mentions légales vous apporte peu d'informations, sinon la dénomination de la société : TRADER INTAL AI. Voici le genre d'offres à fuir absolument.

Les INFO-ALERTE sont diffusées par

* Réseau Anti-Arnaques (RAA), association partenaire de l'UFC-Que Choisir

BP 40179 - 79205 Parthenay cedex

Courriel : contact@arnaques-infos.org / Site : www.arnaques-infos.org

Courriel du RAA pour les spams : spam@arnaques-infos.org

Indice de Référence des Loyers
 Le dernier indice de référence des loyers a été publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) le 13 octobre 2023.
 Il s'agit de l'IRL du 3e trimestre 2023 qui est établi en métropole à 141,03. Il est en hausse par rapport à l'IRL du 3e trimestre 2022 (+ 3,49 %).

ENVOI PAR INTERNET :

En cas de changement de courriel, nous remercions nos adhérents de nous aviser par mail au secrétariat, afin que nous puissions communiquer.

Rappel : possibilité de recevoir ce bulletin par internet en informant le secrétariat.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE (CP) :

L'association envoie régulièrement, les adhérents intéressés doivent se manifester auprès du secrétariat pour être informés afin que nous puissions les aviser.

Penser à consulter le site internet départemental, pour avoir accès aux CP
<https://charentemaritime.ufcquechoisir.fr>

Courriel du secrétariat :
contact@charentemaritime.ufcquechoisir.fr

ADHESION À L'UFC – QUE CHOISIR ET ABONNEMENT À SAVOIR CHOISIR

- 12,00 € : Abonnement seul 1 an – 4 numéros au bulletin trimestriel « Savoir Choisir » pour les non adhérents

Pour les adhérents :

- 34,50 € : 1ère Adhésion à l'UFC – Que Choisir 17
- 40,50 € : 1ère adhésion à l'UFC – Que Choisir 17 avec abonnement à Savoir Choisir (34,50 € + 6,00 €)
- 28,50 € : Ré-adhésion à l'UFC – Que Choisir 17
- 34,50 € : Ré-adhésion à l'UFC – Que Choisir 17 avec abonnement à SAVOIR Choisir (28,50 € + 6,00 €)



Règlement par chèque à l'ordre de : l'UFC–Que Choisir de Charente–Maritime 3, rue Jean–Baptiste Charcot 17000 La Rochelle (en précisant votre adresse, votre téléphone et votre courriel)

Si vous n'êtes pas encore abonné aux publications nationales, l'UFC– Que Choisir de Charente–Maritime peut vous faire bénéficier de conditions spéciales particulièrement avantageuses.

Abonnement aux publications nationales « Que Choisir » premier abonnement

Si vous n'êtes pas encore abonné aux publications nationales, l'UFC–Que Choisir de Charente–Maritime peut vous faire bénéficier de conditions spéciales particulièrement avantageuses. Je souhaite m'abonner pour un an à « QUE CHOISIR », je choisis la formule suivante :

- 11 numéros mensuels Que Choisir pour 22 € au lieu de 44 €
- 15 numéros = 11 mensuels Que Choisir + 4 hors série Argent + le guide « 110 lettres pour régler vos litiges » + l'information juridique par téléphone* pour 31 € au lieu de 62 €
- 19 numéros = 11 mensuels Que Choisir + 4 hors série Argent + 4 Pratique + le guide « 110 lettres pour régler vos litiges » + l'information juridique par téléphone* pour 45 € au lieu de 90 € (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe en France métropolitaine : hors surcoût éventuel de votre opérateur

11 NUMÉROS MENSUELS QUE CHOISIR SANTÉ + 1 CAHIER SPÉCIAL POUR 32 € AU LIEU DE 42 €



SAVOIR

CHOISIR

Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir de CHARENTE–MARITIME

COMMENT NOUS CONTACTER ?

UFC– Que Choisir de Charente–Maritime
3 rue Jean Baptiste Charcot, 17000 LA ROCHELLE

contact@charentemaritime.ufcquechoisir.fr
Site internet UFC–Que Choisir départemental
<https://charentemaritime.ufcquechoisir.fr>
Site internet national : www.quechoisir.org

Facebook : UFC Que Choisir de Charente Maritime
Instagram : ufcquechoisir17

Permanences téléphoniques et accueil secrétariat :
N° de tél unique pour les rendez–vous : 05 46 41 53 42
Le matin, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

LA ROCHELLE PIC

Dispensé de timbrage

Savoir Choisir

Union Fédérale des
consommateurs
Que Choisir de
Charente–Maritime
3 rue Jean–Baptiste
Charcot
17000 La Rochelle

SITE DE DEPOT

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 17 avril 2024

CHANGEMENT D'ADRESSE :
afin d'éviter un coût inutile,
l'UFC–Que Choisir de
Charente–Maritime remercie
ses adhérents de l'informer en
cas de changement d'adresse.

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES DE L'UFC–QUE CHOISIR DE CHARENTE–MARITIME

Jonzac : Mairie – 5 rue du Château – le 2ème et le 4ème mardis de chaque mois de 14h à 17h

Rochefort : Parc des fourriers – 3 avenue Maurice Chupin – le mardi de 9h à 12h

Royan : M. des assoc – Espace Pelletan – 61 bis rue Paul Doumer – le mercredi de 14h à 17h

Saintes : Maison de la Solidarité – Place du 6ème RI – – le mardi de 14h à 16h –
le mercredi de 14h à 17h

St–Georges–de–Didonne : CREA – 39 avenue Georges Coulon – le mardi de 14h à 17h

Saint–Jean– d'Angely : CIAS – 1 – 3 rue de Dampierre – le lundi 14h à 17h

Tonnay–Charente : 76 rue Alsace Lorraine – le vendredi de 13h45 à 16h30